

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville tenue mercredi, le 10e jour du mois de février 2016 à 20h00 et à laquelle étaient présents :

- Monsieur Jacques Délisle, maire
- Madame Sylvie Gagnon-Breton, mairesse
- Monsieur Normand Lefebvre, maire
- Monsieur Drew Somerville, maire
- Madame Mélanie Jo Lacerte, mairesse suppléante
- Monsieur Mauro Lando, maire suppléant
- Monsieur Daniel Racette, maire suppléant
- Monsieur Robert Duteau, maire
- Monsieur Jean-Guy Hamelin, maire
- Monsieur Clément Lemieux, maire

Le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville siégeant avec quorum sous la présidence de Monsieur Paul Viau, maire et préfet. Madame Nicole Inkel, directrice générale et secrétaire-trésorière, était présente ainsi que quelques citoyens.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-02-12

Il est proposé par M. Clément Lemieux, appuyé par M. Normand Lefebvre et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert, tel que reproduit ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Acceptation du procès-verbal - Séance ordinaire du 13 janvier 2016
- 3.0 Acceptation des comptes à payer
- 4.0 Période de question(s) sur l'ordre du jour
- 5.0 Conformité au Schéma d'aménagement et de développement révisé
 - 5.1 Municipalité Saint-Edouard – Plan d'urbanisme règlement #2015-258
 - 5.2 Municipalité Saint-Edouard – Conformité des règlements d'urbanisme Règlement de zonage #2015-259, règlement de lotissement #2015-260, règlement de construction #2015-261, règlement Dérogations mineures #2015-262, règlement - PIIA #2015-263, règlement – Usages conditionnels #2015-264, règlement – Permis et certificats #2015-265
- 6.0 Schéma de couverture de risques en incendie
 - 6.1 Comité technique de révision du SCRI
 - 6.2 Rapport de statistiques et d'activités du Québec - MSP
- 7.0 Constat des plaintes des contrats de collectes du recyclage et des ordures
- 8.0 Dossier du transport collectif
 - 8.1 Avis de motion projet de règlement déclarant la compétence de la MRC pour une partie du domaine de la gestion du transport collectif de personnes – Transport collectif rural
 - 8.2 Suivi du dossier transport collectif
- 9.0 Dossiers pour des achats regroupés
 - a) Asphalte
 - b) Sel de déglacage
 - c) Autres
- 10.0 Dossier travaux de fauchage des abords de routes 2016-2017 – demande de soumissions
- 11.0 Dossiers en cours
 - 11.1 PIIRL – rapport d'étape 3
 - 11.2 PISRMM – octroi de contrat
 - 11.3 PDZA – suivi et Forum
- 12.0 Service de cadets saison 2016
- 13.0 Nomination d'un représentant au C.A. du Centre de plein air L'Estacade
- 14.0 Cours d'eau Branche 4 – Brosseau
Entente intermunicipale MRC du Haut-Richelieu - travaux
- 15.0 Correspondance
- 16.0 Varia ...
- 17.0 Période de question(s)
- 18.0 Levée de la séance ordinaire

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL
Séance ordinaire du 13 janvier 2016

2016-02-13

Il est proposé par M. Jacques Délisle, appuyé par M. Jean-Guy Hamelin et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2016, tel que rédigé.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

2016-02-14

Il est proposé par M. Robert Duteau, appuyé par M. Daniel Racette et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer ci-après énumérés.

LISTE DES COMPTES

1. SAB Au cœur du jardin (1 ^{er} versement transport collectif)	25 000\$
2. Bell Canada (téléphone)	215,39
3. Receveur général du Canada (DAS)	5 858,00
4. Ministre du revenu (DAS)	12 714,00
5. IGA Extra Primeau	155,18
6. Papeterie St-Rémi (papeterie et fourniture)	738,72
7. Pétro-Canada MC St-Rémi	63,00
8. Evimbec Limitée (évaluation)	33 293,31
9. Petite caisse (poste et divers)	262,89
10. Desjardins, sécurité financière (assurance groupe)	4 338,39
11. Ville Saint-Rémi (cotisation annuelle cour municipale)	402,41
12. Bell Mobilité Inc. (cellulaires)	344,44
13. Copicom Inc. (photocopieur)	324,56
14. Municipalité Saint-Jacques-le-Mineur (remboursement formation)	4 718,00
15. Municipalité Sainte-Clotilde (remboursement formation)	1 348,00
16. Evimbec (St-Rémi et St-Jacques modernisation)	102 746,96
17. Excavation Infraplus Inc. (cours d'eau St-André)	51 556,35
18. Excavation Infraplus Inc. (cours d'eau des Vingt)	58 891,07
19. Hydro-Québec (électricité)	2 695,05
20. Axion (internet)	56,02
21. Alarme SPL atout (contrat de service 2016)	206,96
22. Services Monde Vert inc. (collecte des ordures)	87 926,57
23. Municipalité St-Edouard (pacte rural)	1 889,00
24. Mégaburo Inc. (contrat de service photocopieur couleur)	196,13
25. Délisle, Jacques (MRC, comités)	359,00
26. Duteau, Robert (MRC, comités)	592,00
27. Gagnon-Breton, Sylvie (MRC, comités)	359,00
28. Hamelin, Jean-Guy (MRC, comités)	592,00
29. Lécuyer, Ronald (MRC, comités)	592,00
30. Lefebvre, Normand (MRC, comités)	359,00
31. Lemieux, Clément (MRC, comités)	592,00
32. Lussier, Daniel (MRC, comités)	359,00
33. Somerville, Drew (MRC, comité)	359,00
34. Viau, Paul (MRC, CRE, TCPM, comités, autres)	2 961,00
35. Lacerte, Mélanie Jo (MRC, comité)	296,00

CONFORMITÉ «PLAN D'URBANISME» AU SADR
RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-258 - Municipalité de Saint-Edouard

2016-02-15

Considérant l'adoption du règlement du plan d'urbanisme numéro 2015-258 par la municipalité de Saint-Edouard lors d'une séance tenue le 7 décembre 2015;

Considérant que le règlement du plan d'urbanisme numéro 2015-258 définit les grandes affectations du territoire, ainsi que les grandes orientations qui guideront l'aménagement et le développement du territoire de la municipalité de Saint-Edouard;

Considérant que le rapport d'analyse stipule que ledit règlement du plan d'urbanisme numéro 2015-258 est conforme au schéma d'aménagement et de développement révisé ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire, de même que la recommandation du comité consultatif agricole;

Par conséquent, il est proposé par M. Normand Lefebvre, appuyé par M. Robert Duteau et résolu unanimement d'approuver le règlement du plan d'urbanisme numéro 2015-258 de la municipalité de Saint-Edouard et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à délivrer le certificat de conformité à cet effet.

CONFORMITÉ «RÈGLEMENTS D'URBANISME» AU SADR
Municipalité de Saint-Edouard

2016-02-16

Règlement de zonage #2015-259, règlement de lotissement #2015-260, règlement de construction #2015-261, règlement – Dérogations mineures #2015-262, règlement - PIIA #2015-263, règlement – Usages conditionnels #2015-264, règlement – Permis et certificats #2015-265.

Considérant l'adoption du règlement de zonage #2015-259, du règlement de lotissement #2015-260, du règlement de construction #2015-261, du règlement – Dérogations mineures #2015-262, du règlement - PIIA #2015-263, du règlement – Usages conditionnels #2015-264, et du règlement – Permis et certificats #2015-265 par la municipalité de Saint-Edouard lors d'une séance tenue le 7 décembre 2015;

Considérant que le rapport d'analyse stipule que ces règlements sont conformes au schéma d'aménagement et de développement révisé, de même que la recommandation du comité consultatif agricole;

Par conséquent, il est proposé par M. Daniel Racette, appuyé par M. Jacques Délisle et résolu unanimement d'approuver le règlement de zonage #2015-259, le règlement de lotissement #2015-260, le règlement de construction #2015-261, le règlement – Dérogations mineures #2015-262, le règlement - PIIA #2015-263, le règlement – Usages conditionnels #2015-264, et le règlement – Permis et certificats #2015-265 de la municipalité de Saint-Edouard et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à délivrer le certificat de conformité à cet effet.

FORMATION DU COMITÉ TECHNIQUE
RÉVISION DU SCRI

2016-02-17

Considérant que la MRC des Jardins-de-Napierville doit débiter sa révision du schéma de couverture de risques en incendie le ou vers le mois d'août 2016;

Considérant qu'il y a lieu de former un comité technique de révision dudit schéma;

Par conséquent, il est proposé par Mme Sylvie Gagnon-Breton, appuyé par M. Daniel Racette et résolu unanimement de nommer les directeurs des services incendie du territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville pour siéger au comité technique de révision du schéma de couverture de risques en incendie ainsi que le coordonnateur, M. Kevin Henderson.

AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO TC-160

déclarant la compétence de la MRC pour une partie du domaine de la
gestion du transport collectif de personnes – Transport collectif rural

2016-02-18

Avis de motion est par la présente donné par M. Normand Lefebvre à l'effet qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance de ce Conseil, un règlement déclarant la compétence de la MRC des Jardins-de-Napierville à l'égard de toutes les municipalités locales de son territoire conformément à l'article 678.0.2.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q. c.27-1), relativement à une partie du domaine de la gestion du transport collectif de personnes – transport collectif rural.

DOSSIERS D'ACHATS REGROUPÉS
PAVAGE – SEL DE DÉGLAÇAGE

2016-02-19

Considérant que certaines municipalités désirent faire des demandes pour des appels d'offres d'achat regroupé relativement à différentes fournitures : pavage, sel de déglacage;

Par conséquent, il est proposé par M. Normand Lefebvre, appuyé par M. Robert Duteau et résolu unanimement :

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire des demandes de soumissions :

- 1) Pour l'achat de fournitures « Sel de déglacage pour l'hiver 2016-2017 »;
- 2) Pour les travaux de pavage pour 2016

FAUCHAGE DES ABORDS DE ROUTES
DEMANDE DE SOUMISSIONS – SAISON 2016

2016-02-20

Considérant qu'il y a lieu de faire une demande pour des soumissions en vue d'exécuter des travaux de fauchage des abords de routes et chaussées pour l'année 2016;

Par conséquent, il est proposé par M. Clément Lemieux, appuyé par M. Jean-Guy Hamelin et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire une demande de soumission sur invitation pour l'exécution des travaux de fauchage des abords de routes et chaussées pour 2016.

PLAN D'INTERVENTION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN MILIEU MUNICIPAL
Octroi de contrat

2016-02-21

Considérant que le ministère des Transports du Québec (MTQ) a reçu le plan de travail détaillé déposé par la MRC dans le cadre du programme Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM) ainsi que la soumission retenue à cet égard;

Considérant que le comité du ministère des Transports du Québec chargé de valider le contenu du plan ainsi que les coûts de réalisation du mandat a approuvé la proposition retenue par le conseil de la MRC et le confirmant dans sa lettre du 4 février 2016;

Par conséquent, il est proposé par M. Drew Somerville, appuyé par M. Mauro Lando et résolu unanimement que le Conseil de la MRC octroie le contrat à la firme « Stantec» relativement au mandat consistant à produire un plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal et ce, suite à l'approbation par le MTQ de l'offre de service retenue par la MRC des Jardins-de-Napierville.

NOMINATION AU C.A.
CENTRE DE PLEIN AIR L'ESTACADE

2016-02-22

Il est proposé par M. Normand Lefebvre, appuyé par Mme Sylvie Gagnon-Breton et résolu unanimement de nommer M. Robert Duteau pour siéger sur le conseil d'administration du Centre de plein air l'Estacade pour les années 2016 et 2017.

BRANCHE 4 DU COURS D'EAU BROUSSEAU
ENTENTE INTERMUNICIPALE

2016-02-23

Considérant qu'une compétence commune en matière de cours d'eau peut s'exercer en vertu de l'article 109 de la Loi sur les compétences municipales, soit par l'intermédiaire d'un bureau des délégués, soit dans le cadre d'une entente entre les MRC concernées;

Considérant que des travaux sont requis pour la Branche 4 du cours d'eau Brosseau traversant la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu;

Considérant la résolution 14094-15 adoptée par la MRC du Haut-Richelieu lors d'une séance tenue le 9 septembre 2015 sollicitant l'accord de la MRC des Jardins-de-Napierville pour la conclusion d'une entente ayant pour objet de confier à la MRC du Haut-Richelieu l'exercice de la compétence relative aux travaux de nettoyage et d'aménagement requis dans la Branche 4 du cours d'eau Brosseau;

Par conséquent, il est proposé par M. Clément Lemieux, appuyé par M. Drew Somerville et résolu unanimement :

Que la MRC des Jardins-de-Napierville autorise le Préfet et la directrice générale à signer une entente intermunicipale ayant pour effet de confier à la MRC du Haut-Richelieu la gestion de certains travaux de nettoyage et d'entretien dans la Branche 4 du cours d'eau Brosseau.

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE
Tenue le 10 février 2016

2016-02-24

Il est proposé par M. Jacques Délisle, appuyé par Mme Sylvie Gagnon-Breton et résolu unanimement de lever la séance ordinaire de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville, tenue ce 10^e jour de février 2016 à 20h50.

Paul Viau, Préfet

Nicole Inkel, directrice générale et
secrétaire-trésorière